



Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration

Rapport d'activités 2020



AUX CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de :



Sommaire

Le mot du Président	4
Partie I	5
Vision, missions et équipe	
Partie II	7
Définir, coordonner, opérationnaliser les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration	
Partie III	15
Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration	
Partie IV	18
Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain	
Partie V	21
Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/d'intégration	
Partie IV	23
Communication, administration et finances	
Annexe	24

Le mot du Président



L'année 2020 a été pour le DisCRI, comme pour beaucoup d'autres associations, tout à fait particulière. Le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du COVID 19 a fortement impacté les actions de l'asbl. En effet, dès lors que les Centres Régionaux d'Intégration n'étaient plus à même de fonctionner normalement, par ricochet, les contenus développés par le DisCRI au service des CRI s'en sont trouvés affectés. Citons ainsi, par exemple, le déploiement du projet pilote de formation à l'andragogie, qui a été retardé.

Malgré les difficultés, le secteur de l'intégration a été considéré comme secteur essentiel, et a veillé à se rendre disponible au maximum pour les publics accompagnés, que ce soient les opérateurs (deuxième et troisième lignes) ou les personnes étrangères ou d'origine étrangère (première ligne). Dans cette dynamique, le DisCRI a continué à remplir son rôle, pour appuyer au maximum l'action de terrain, au travers de différents canaux :

- Poursuite du processus positionnant le DisCRI comme coupole et fédération des CRI, ce qui a permis de participer à de nombreuses réunions avec les Cabinets et Administrations de Wallonie, notamment autour de la question de l'urgence sociale et des publics vulnérables ;
- Participation active à la construction d'une représentation sectorielle de tous les acteurs de l'intégration à l'échelle de la Région wallonne tout entière ;
- Participation active au fonctionnement et aux travaux des Intercentres des CRI ;
- Appui aux CRI sur des questions pédagogiques (déploiement de modules formatifs, accompagnement des travailleur-euses...) et logistiques (ressources, site internet...);
- Travail de fond sur l'objectivation et l'analyse des pratiques des CRI.

Enfin, l'année 2020 a aussi marqué le début d'une transition au sein de l'équipe du DisCRI, puisqu'elle a vu partir à la retraite Marylène et Dina, quelques mois avant qu'Etienne ne fasse de même pour une partie de son temps de travail. Il s'agit désormais de poser les jalons de ce que sera le DisCRI demain, dans le respect des valeurs qui l'ont construit au fil des années, et avec la volonté d'asseoir davantage encore son action et la qualité de son travail.

Nicolas Contor
Président du DisCRI ASBL

Vision, missions et équipe

VISION

Le DisCRI œuvre à la construction d'une société inclusive dans laquelle l'intégration est conçue comme un processus dynamique impliquant la société dans son ensemble et dont les finalités sont, d'une part, d'assurer l'insertion sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ainsi que l'expression et la valorisation de leurs apports dans le développement de la Wallonie et, d'autre part, l'établissement d'un « vivre ensemble » sécuritaire, solidaire, interculturel et démocratique.

MISSIONS

Le DisCRI est à la fois une **structure de concertation et de définition de l'action transrégionale des CRI ET un service d'appui aux directions et équipes des CRI ainsi qu'aux organisations de terrain** travaillant dans le secteur de l'intégration. En tant que tel, il poursuit les 4 missions suivantes :

Mission 1

Être le lieu de définition, coordination, décision et opérationnalisation des prises de positions et initiatives communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration.

Mission 2

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration afin de contribuer à leur concertation, visibilité et légitimité ainsi qu'à l'expertise et la pertinence de leurs pratiques, analyses, propositions et recommandations.

Mission 3

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnelles qui œuvrent en faveur de l'intégration des personnes étrangères et d'un « vivre ensemble » sécuritaire, solidaire, interculturel et démocratique.

Mission 4

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/intégration tant des autorités politiques et administratives que des institutions et organisations des secteurs public et privé.

ÉQUIPE

Afin de réaliser ses missions, le DisCRI s'est appuyé sur son Président, son Vice-Président et sur son équipe.



Nicolas Contor

Président

Farid Nagui

Vice-Président

Dina Sensi

Coordinatrice pédagogique

Etienne Hublart

Coordinateur de projets

Laetitia Brouwers

Responsable de projets

Hélène Vanvolsem

Responsable de projets

Dominique Watrin

Chargé de communication

Frédéric Gille

Webmaster

Définir, coordonner, opérationnaliser les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

L'INTERCENTRE « DIRECTIONS »

Les directions des CRI se sont réunies régulièrement au sein de l'Intercentre « Directions ». Le contexte de 2020, marqué par un recours massif au télétravail et la limitation des déplacements, a amené les directions à intensifier leurs échanges, qui se tiennent désormais tous les quinze jours et non plus une fois par mois comme c'était le cas précédemment. Lors de ces réunions, de nombreuses décisions et réflexions ont été partagées. Il serait impossible de toutes les citer. Nous en présentons donc quelques-unes parmi les plus significatives.

Répondre aux demandes et recommandations des Intercentres et Groupes de Travail

L'Intercentre a validé les objectifs poursuivis en 2020 par chaque Intercentre et Groupe de Travail. Il a examiné les « Fiches de liaison » qui lui ont été adressées en répondant aux multiples demandes et recommandations qu'elles contenaient.

Dialoguer et interpeller le Ministère de l'Action sociale

Le travail de l'Intercentre a alimenté la mission 4 du DisCRI, en ce compris les revendications sectorielles portées au sein du Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères.

En 2020, l'Intercentre a également rédigé et diffusé collectivement plusieurs cartes blanches afin d'interpeller les autorités politiques et administratives sur des problématiques rencontrées par les personnes étrangères.

Fédérer le secteur de l'intégration

Le secteur de l'intégration a connu un fort développement ces dernières années. Le parcours d'intégration décrété par la Wallonie a amené les CRI à réaliser un travail de 1re ligne et accru significativement le nombre d'opérateurs de terrain.

Il était donc important que toutes ces organisations puissent partager leurs constats et élaborer des propositions et recommandations communes à communiquer aux autorités politiques et administratives.

L'Intercentre s'est à nouveau fortement impliqué dans ce travail en 2020 en y jouant un rôle moteur. Les résultats s'en font ressentir sur le terrain, dans une ambiance positive et constructive entre tous les acteurs.

Rencontrer des acteurs wallons et bruxellois

L'Intercentre a rencontré toute une série d'interlocuteurs dont les actions ont une portée régionale et qui peuvent envisager les collaborations à l'échelle de la Wallonie tout entière. Parmi ceux-ci, citons :

- le CIRE (afin de veiller à la complémentarité des actions) ;

- l'IRFAM (pour les perspectives des projets européens);
- la Coordination wallonne de soutien aux collectifs et actions en faveur des migrants en transit (afin de veiller à la complémentarité des actions);
- ...

Se concerter et adopter des positions communes sur des enjeux auxquels les CRI sont confrontés

L'Intercentre a aussi été un lieu privilégié de discussion et d'adoption de positions communes aux 8 CRI sur les enjeux suivants:

- patronaux: échanges et informations autour des conditions de travail du secteur et de la manière dont les différents CRI gèrent leurs équipes; lien vers les fédérations (UNIPSO, CESSOC, FESEFA, CODEF) et les pouvoirs subsidiant;
- sectoriels: positionnements communs et débats sur la place et l'action des CRI au sein du secteur de l'intégration financé par l'Action sociale en Région wallonne;
- financiers: débats et échanges sur les mécanismes de financement du secteur et la meilleure manière d'anticiper les financements variables par un travail concerté et constructif;
- pédagogiques: questionnement et échange sur les outils et pratiques des CRI;
- d'harmonisation: déploiement commun des missions décrétales sur l'ensemble du territoire wallon.

Conforter le DisCRI en tant que service d'appui des CRI et du secteur de l'intégration

L'Intercentre a estimé qu'il fallait étoffer les rangs de l'équipe du DisCRI afin de lui permettre, d'une part, d'actualiser et enrichir les dispositifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes qu'il a créés et, d'autre part, d'expérimenter une formation longue à l'andragogie pour renforcer les compétences et aptitudes pédagogiques des formateur·trices de terrain qui délivrent des formations à la citoyenneté aux personnes inscrites dans le parcours d'intégration. À cette fin, il a, par l'entremise de son Président, introduit une demande de prolongation de la subvention facultative obtenue à cette fin auprès du Ministre de l'Action sociale.

L'intercentre « Coordination »

En 2020, l'Intercentre s'est réuni à 9 reprises en plénière et à 5 reprises en sous-groupes de travail.

Réalisations

- Analyse des «Fiches de liaison» des Intercentres et des Groupes de Travail et remarques éventuelles avant transmission à l'Intercentre «directions».

Lors de chaque réunion, l'Intercentre a échangé sur les points contenus dans les «Fiches de liaison» qui lui étaient transmises et a rédigé, quand cela s'avérait nécessaire, des propositions aux directions.

- Réponse commune à un appel d'offre de formation (OLC).

L'Intercentre a établi une procédure de concertation pour collaborer et répondre d'une seule voix aux demandes de formations et aux appels d'offres envoyés aux différents CRI. En 2020, les discussions entre les CRI se sont spécifiquement penchées sur l'appel d'offres de la FW-B pour l'ouverture aux langues et à la culture (OLC). Les CRI ont répondu aux deux axes compris dans l'appel d'offres (axe interculturel et axe linguistique), se sont répartis les contenus de formation et se sont accordés sur l'agenda des formations.

- Élaboration d'une communication et diffusion communes de la brochure «La santé en question». L'Intercentre a établi une communication commune afin de présenter et diffuser cet outil auprès du monde médical et des associations partenaires.
- Réflexion autour d'un outil d'analyse des «Fiches de liaison». Au vu du nombre important d'Intercentres et de Groupes de travail, l'Intercentre a fait une proposition en vue de créer un outil informatique permettant de suivre les développements de chaque IC et GT et d'ainsi faciliter le travail des directions. Ce travail sera poursuivi en 2021.
- Mise en place et supervision du Groupe de travail «Technologies». Afin de répondre aux besoins qui ont émergé avec la pandémie au sein des CRI et des organisations partenaires, notamment celui d'être outillé, l'Intercentre a mis en place un Groupe de travail «Technologies», dont l'objectif est de partager les informations et de réaliser de fiches de présentation d'outils technologiques pertinents pour les CRI et les partenaires.
- Réflexions autour de la mise en place d'un Groupe de travail «Migrants en transit».
- Évaluation du fonctionnement des structures transrégionales. L'Intercentre a modifié certaines fiches de liaison afin de faciliter la transmission vers l'Intercentre «Directions». Il a également réalisé un questionnaire qui a ensuite été soumis aux différents Intercentres et Groupes de travail afin d'évaluer le fonctionnement des structures en place. Ce travail sera finalisé en 2021.
- Mise en commun des bonnes pratiques liées au télétravail et, plus généralement, des stratégies mises en place pour faire face à la situation provoquée par la crise sanitaire. L'Intercentre a continuellement échangé sur les évolutions liées au contexte sanitaire (par exemple, via la création d'un tableau comparatif sur les consignes à respecter, sur les conventions proposées...).
- Programmation de formations à l'attention du personnel des CRI. L'Intercentre a mis en place un sous-groupe de travail afin de recenser les besoins en formation des travailleuses des CRI, d'adapter le contenu des formations aux différents profils, de rechercher de formateurs et formatrices en interne, d'organiser le calendrier et la logistique de ces formations, etc.
- Travail d'harmonisation dans l'encodage des données du RASH annuel (lexique commun, bonnes pratiques...).
- Analyse collective du travail d'«Objectivation des pratiques déployées par les CRI sous les missions prévues par le décret» réalisé par le DisCRI. Cette analyse a été réalisée en présence du DisCRI et a permis de dégager des priorités pour les Intercentres en 2021.

LES INTERCENTRES « BUREAUX D'ACCUEIL », « FORMATION », « CITOYENNETÉ », « MOBILISATION SOCIOPROFESSIONNELLE », « PLAN LOCAL D'INTÉGRATION » ET « APPRENTISSAGE DE LA LANGUE »

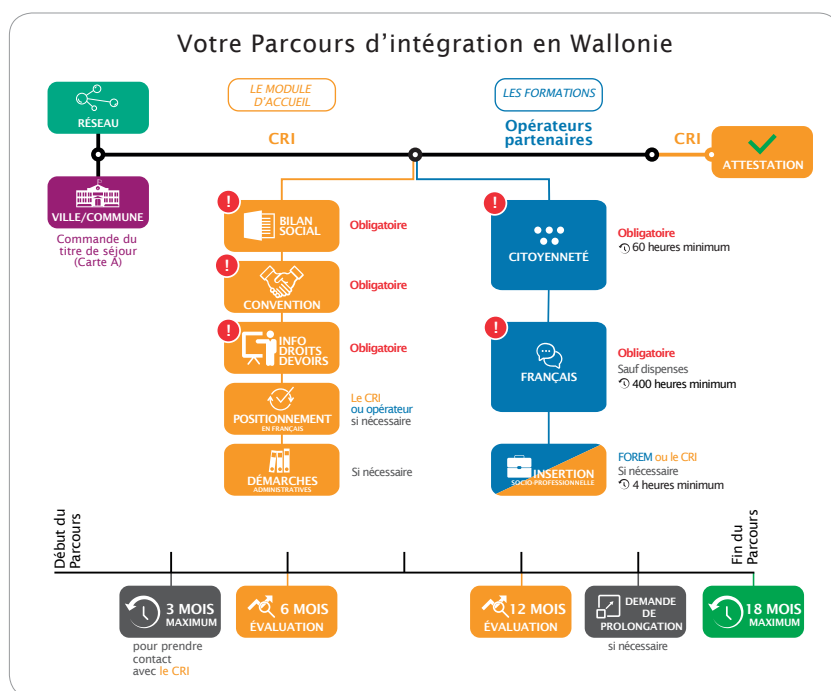
Intercentre « Bureaux d'accueil »

En 2020, l'Intercentre « Bureaux d'accueil » s'est réuni à 10 reprises et a animé 2 Groupes de Travail afin de réaliser des projets ponctuels : le GT « Application parcours d'intégration (API) », mis en place en 2019 et chargé d'harmoniser l'encodage et de relever les questions relatives à l'utilisation de la base de données API mise en place par la

Wallonie, et le GT «Charte des bureaux d'accueil», mis en place en 2020 et chargé d'accompagner le processus d'élaboration d'une Charte commune à tous les bureaux d'accueil.

Réalisations

- Rédaction et diffusion des « Actes » de la journée des travailleur-euses des bureaux d'accueil du 22 novembre 2019: « Partageons nos pratiques, innovons ensemble... pour baliser notre travail social! Vers l'élaboration d'une Charte prenant en compte nos zones-tampons ».
- Clarification de la procédure du parcours d'intégration dans le cadre de la demande de nationalité: recensement des pratiques des 8 CRI et des requêtes parfois différentes des substituts du procureur du roi.
- Travail d'interprétation commune des items liés aux bureaux d'accueil dans le RASH et les relevés trimestriels.
- Élaboration d'un nouveau schéma présentant le parcours d'intégration à destination des personnes primo-arrivantes.



- Recueil des données nécessaires pour jauger les demandes d'interprétariat non couvertes par le SeTIS.
- Complétion et analyse du tableau de recensement des demandes de prorogation.
- Participation à des études et recherches réalisées par FOREM universités ou des centres de recherche (par exemple, l'étude «Trajectoires plurielles» de ULB/KUL).
- Échange de pratiques en 2020 sur:
 - des situations concrètes: demandes de nationalité, dispenses, prorogations, MENA, demandes de protection internationale, regroupement familial avec enfant européen ou belge, perte de séjour, durée de l'attestation d'immatriculation, reconnaissance des heures de formation...;

- la mise en œuvre du Parcours d'intégration dans le contexte du Covid-19: activités en présentiel ou en distanciel, organisation pratique, fonctionnement avec interprètes, enjeux de maintien du lien social, lien avec les communes, diverses expériences visio/téléphoniques, prorogations...;
 - API et les bases de données des CRI: encodage, durée de conservation des dossiers électroniques, attestations délivrées ...;
 - l'orientation vers les formations à la citoyenneté, le module d'orientation vers un dispositif d'insertion socio-professionnelle, les formations d'apprentissage du français dont les tests, les séances « Droits et devoirs »;
 - la collaboration avec le SeTIS;
 - les campagnes informatives pour les personnes susceptibles de suivre le parcours d'intégration;
 - les collaborations avec des organisations et institutions: CPAS, Forem, etc.
- Partage d'informations sur les mesures sanitaires prises par le Ministère de l'Action sociale, des projets particuliers mis en œuvre par des CRI, des colloques, des rencontres avec des partenaires du parcours d'intégration, etc.
 - Évaluation du fonctionnement de l'Intercentre.

Intercentre « Formation »

L'Intercentre « Formation » s'est réuni à 7 reprises en 2020.

Réalisations

- Identification des besoins en formation des organisations et professionnel.les de terrain.
L'Intercentre a lancé une enquête afin d'identifier les besoins en formation des organisations et intervenant-es professionnel-les de terrain. Ce questionnaire a également pour objectif de permettre aux CRI d'élaborer une communication et une diffusion communes. Cette action est organisée en collaboration avec l'Institut de Recherche, de Formation et d'Action sur les Migrations (IRFAM asbl). Un questionnaire en version numérique a été diffusé aux différents réseaux des CRI en septembre 2020. Chaque CRI a fourni à l'IRFAM l'ensemble des codes postaux sur son territoire afin que celui-ci puisse extraire les données par territoire. Cela lui a ensuite permis de faire une comparaison entre des données récoltées il y a 15 ans et celles d'aujourd'hui. Les résultats montrent que le travail des CRI a porté ses fruits: l'offre de formation des CRI est aujourd'hui mieux connue et le nombre de travailleur-euses sociaux formé-es à l'approche interculturelle est croissant. Les résultats indiquent également que les besoins en formation ont évolué vers d'autres contenus et qu'il reste encore certains secteurs que les CRI touchent peu ou pas du tout. L'Intercentre envisage l'organisation d'un évènement en collaboration avec l'IRFAM afin de présenter les résultats de l'enquête au second semestre de 2021
- Répertoire commun d'intervenant-es pour les formations.
Une première version est en phase de test sur la plateforme « Microsoft Teams » du DisCRI. En 2021, l'Intercentre finalisera ce répertoire.
- Projets en commun.
Un nombre croissant de demandes externes ou appels à participation reçus par un CRI sont partagés et traités par l'Intercentre « Formation ». Ceci reflète une réelle volonté de travailler et délivrer des formations ensemble en formant des duo inter-CRI. En 2020, l'Intercentre a analysé et a répondu aux demandes suivantes: une demande de la Fédération des Patros (report en 2021), l'appel d'offre de la FWB pour l'ouverture aux langues et à la culture (OLC: formation des futur-es enseignant-es), la formation d'équipe de Mode d'Emploi. En 2021,

L'Intercentre traitera notamment des demandes suivantes: la formation des nouveaux travailleur-euses des CRI (demande réalisée par les CRI), la formation OLC (report et suite de la formation de 2020), la formation des agents des CPAS de la Wallonie (CRESAM), le soutien de l'Intercentre au Ce.R.A.I.C. pour la formation des travailleur-euses de FEDASIL Mouscron. 2021 sera également l'occasion de se pencher sur une méthode de travail commune.

- Adaptation des formations au contexte sanitaire.

À partir du mois de mars 2020, les responsables «formation» ont été amenés à annuler, reporter et adapter leurs activités. Le cadre réglementaire n'étant clair ni pour les CRI, ni pour les ILI, l'Intercentre a été un lieu d'échanges entre pairs concernant les difficultés et réticences mais aussi les expériences et bonnes pratiques liées au mode virtuel.

- Évaluation du fonctionnement de l'Intercentre.

L'Intercentre a complété le questionnaire d'évaluation concernant le fonctionnement des Intercentres. Parmi les points soulevés, l'Intercentre souligne sa volonté de travailler davantage en lien avec les autres IC.

Intercentre « Citoyenneté »

L'Intercentre «Citoyenneté» s'est réuni à 4 reprises en 2020.

Réalisations

- Suivi et soutien des opérateurs ILI confrontés aux mesures sanitaires prises par les pouvoirs publics.

En raison de la situation sanitaire, l'Intercentre a constitué un lieu d'échange concernant la manière dont les opérateurs dispensant des formations FIC et AOC ont vécu les périodes de confinement et de reprise des activités, leurs différents questionnements, ainsi que les dispositifs mis en place pour garder le contact avec leur public et, pour certains, continuer leurs formations en virtuel. Un groupe de travail mixte (avec des membres du GT «Accompagnement des opérateurs» et de l'IC «Citoyenneté») concernant l'«Organisation des formations en virtuel» a également été lancé en fin d'année afin de récolter et analyser les nouvelles pratiques développées par certains opérateurs pour organiser des formations virtuelles. L'objectif sera ensuite de partager avec le plus grand nombre des outils et méthodologies pertinents.

- Dans la continuité de 2019, les réflexions et échanges de l'IC ont aussi porté sur:
 - la demande de reconnaissance des titres pédagogiques qui ne figurent pas sur la liste établie par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en vue de leur validation future par le Comité de coordination;
 - des informations relatives au projet «Volonterre d'asile» de la Plateforme Francophone du Volontariat – projet présenté en 2019 – et auquel les CRI se sont associés pour promouvoir le volontariat des personnes primo-arrivantes;
 - le suivi des informations reçues concernant une possible formation pour des interprètes bénévoles par le SeTIS wallon;
 - l'organisation des formations de formateurs et formatrices à la citoyenneté dans chaque CRI, au regard des mesures sanitaires;
 - le déroulement de la formation à l'andragogie pour les travailleur-euses des CRI, également impactée par la situation sanitaire;
 - l'évolution des dispositifs formatifs créés par le DisCRI pour les formatrices et formateurs qui délivrent des formations à la citoyenneté aux personnes migrantes inscrites dans le parcours d'intégration;

- les thématiques abordées dans la plateforme « citoyenneté » sur le territoire de chaque CRI ;
 - un projet de parcours pédestre pédagogique, proposé aux CRI par l'asbl F41.
- Évaluation du fonctionnement de l'Intercentre.

Intercentre « Mobilisation socioprofessionnelle »

L'Intercentre « Mobilisation socioprofessionnelle » s'est réuni à 1 reprise en 2020 et s'est accordé sur la nécessité de modéliser les 4 heures d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle prévues dans le parcours d'intégration.

Intercentre « Plan local d'intégration »

L'Intercentre « Plan local d'intégration » ne s'est pas réuni en 2020.

Intercentre « Apprentissage de la langue »

L'Intercentre « Apprentissage de la langue » s'est réuni à 6 reprises en 2020.

Réalisations

- Analyse des pratiques des CRI en matière d'apprentissage de la langue et réalisation d'une note analytique où s'y dégagent l'état de la question, les enjeux, les perspectives et les recommandations de l'Intercentre à destination des directions.
- Préparation d'un colloque proposant un état des lieux du secteur, une mise en valeur du travail des opérateurs et de leurs innovations méthodologiques et pédagogiques dans une perspective d'outillage et de mutualisation des bonnes pratiques, ainsi qu'une ou plusieurs interventions d'expert-es : cet évènement a été postposé en 2021 en raison du contexte de crise sanitaire.

LES GROUPES DE TRAVAIL « ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS ILI », « RESSOURCES », « CHARTE DES BUREAUX D'ACCUEIL », « APPLICATION PARCOURS D'INTÉGRATION »

Groupe de travail « Accompagnement des opérateurs ILI »

Le Groupe de Travail « Accompagnement des opérateurs ILI » s'est réuni à 6 reprises en 2020.

Réalisations

- Boîte à outils pour les initiatives et projets interculturels.
Les différents chapitres du « Guide d'élaboration, mise en œuvre et évaluation d'initiatives et projets interculturels », relancé en 2019, ont été retravaillés de janvier à juin 2020. La mise en commun des productions s'est effectuée lors des réunions du Groupe de travail.
- Relevé et compilation des questions, obstacles, solutions mises en place par les ILI pendant la période COVID. Lors du premier confinement, les nombreux échanges entre travailleur-euses des CRI et opérateurs ont permis

de maintenir les liens et de répondre aux questionnements des ILI. En avril, l'Intercentre a réalisé une compilation de ces informations, qui a servi de base à la FAQ « COVID » de la Wallonie.

- Mise en place d'un groupe de travail mixte ILI/Citoyenneté sur l'« Organisation des formations en virtuel ».
- Analyse de l'appel à projets ILI 2019-2020.

L'Intercentre a réalisé une analyse des projets subsidiés lors de l'appel à projets ILI 2019-2020. Sur base de ce travail, l'Intercentre a établi des recommandations pour le prochain appel à projets. Ces recommandations concernent notamment l'axe interculturelité mais également de l'ouverture aux projets intégrant la problématique des MENA ou des migrants en transit. Ce travail sera finalisé en vue de l'appel à projets 2022.

Groupe de travail « Ressources »

Le Groupe de Travail « Ressources » ne s'est pas réuni en 2020.

Groupe de travail « Charte des bureaux d'accueil »

Le Groupe de Travail « Charte des bureaux d'accueil », mis en place par l'Intercentre « Bureaux d'accueil » et constitué de travailleur-euses de différents bureaux d'accueil et du DisCRI, s'est réuni à 2 reprises en 2020.

Réalisations

- Rédaction d'une proposition méthodologique validée par l'Intercentre « directions ».
- Identification des thématiques et rédaction de la note « Liste des thématiques qui seront réfléchies dans le cadre de l'élaboration de la Charte des bureaux d'accueil des Centres Régionaux d'Intégration », ainsi que l'amendement de la note suite aux retours des équipes et directions des CRI.
- Choix de la méthode de travail pour la première phase du processus d'élaboration de la Charte.

Groupe de travail « Application parcours d'intégration »

Le Groupe de Travail « API », mis en place par l'Intercentre « Bureaux d'accueil », s'est réuni une fois en 2020 et a par la suite échangé par e-mail.

Réalisations

- Harmonisation des encodages entre CRI.
- Recensement des questions des CRI et les réponses reçues de la Wallonie.

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration

SOUTENIR LES STRUCTURES TRANSRÉGIONALES

Afin de faciliter le travail des structures transrégionales, le DisCRI a mis en place une plateforme communicationnelle pour les Intercentres et Groupes de travail via l'application « Microsoft Teams ». Pour notre webmaster, ce nouvel outil a impliqué un travail de gestion des utilisateur.trices et la résolution de différents soucis techniques. Les tutoriels d'accès et d'utilisation de Teams ont également été mis à jour et partagés en vue de faciliter l'appropriation de cet outil par les travailleur-euses des CRI.

L'apport du DisCRI à l'Intercentre « Bureaux d'accueil » s'est traduit à deux niveaux. D'une part, le DisCRI a participé activement au Groupe de travail « Charte des bureaux d'accueil » en proposant une méthodologie pour le processus d'élaboration de la charte et en prenant en charge la rédaction de la note listant les thématiques. D'autre part, notre webmaster a actualisé le « Schéma du Parcours d'intégration ».

Enfin, soulignons que le DisCRI a continué à endosser son rôle de facilitateur de la communication entre l'Intercentre « Coordination » et celui des directions. Sur un plan plus pratique, il s'est chargé de transmettre les réponses des directions aux demandes adressées par les différents Intercentres et Groupes de Travail. À la demande des directions, le DisCRI a également participé à plusieurs séances afin d'obtenir de plus amples informations sur divers appels à projets susceptibles d'intéresser les CRI.

FORMER UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EN CITOYENNETÉ DE 2E LIGNE

Pour rappel, en 2011-2012, le DisCRI a conçu deux dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes, les Ateliers d'Orientation Citoyenne (AOC) et la Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC). Il a également élaboré une formation permettant aux opérateurs ILI de se les approprier: la « Formation à la délivrance des Ateliers d'Orientation Citoyenne (AOC) et de la Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) aux personnes migrantes ».

Début 2017, les CRI ont décidé qu'ils assureraient cette formation en lieu et place du DisCRI. Ce dernier a été alors chargé de constituer une équipe de travailleur-euses des CRI capables de la délivrer. Après avoir assuré leur formation, le DisCRI a organisé un suivi de formation en janvier 2020.

Afin de consolider leurs pratiques, le DisCRI a également rédigé un « Inventaire des invitations à recourir à la méthodologie interculturelle et/ou à des activités interculturelles dans les séquences formatives de la formation à l'intégration citoyenne » ainsi qu'une note reprenant « les apports de la méthodologie interculturelle » à l'attention des travailleur-euses des CRI chargés-es de délivrer la « Formation à la délivrance des dispositifs FIC et AOC ».



MUTUALISER LES PRODUCTIONS DES CRI

Le DisCRI a conçu et mis en ligne une « Banque de ressources » accessible à toutes les équipes et directions des CRI sur son site internet. Cette « Banque de ressources » a pour objectif de mutualiser les productions finalisées des CRI et du DisCRI. Elle contient des documents de travail,

publications, outils, vidéos, podcast... produits par un CRI, l'ensemble des CRI, le DisCRI, les directions des CRI ou par des structures de concertation auxquelles participent les CRI, notamment :

- les notes rédigées par les structures transrégionales à l'intention des directions ;
- les documents publics validés par les directions ;
- les programmes des formations organisées par le DisCRI et les CRI ;
- les outils et ressources pédagogiques créés par le DisCRI et les CRI ;
- les ressources informatives (brochures, tracts, dépliants...) de chaque CRI ainsi que de l'ensemble des CRI ;
- les rapports d'activités des CRI et du DisCRI ;
- les articles rédigés par les directions, les équipes des CRI et le DisCRI ;
- ...

CONFORTER LE TRAVAIL DES CRI TOUT EN RENFORÇANT LEUR COHÉSION

Premièrement, le DisCRI a mené un travail d'objectivation des pratiques déployées par les CRI pour poursuivre chacune des 7 missions décrétales. L'objectif de ce travail était double. D'une part, il a mis en exergue le socle commun des pratiques et moyens mis en œuvre par les CRI, contribuant ainsi à renforcer l'identité commune des CRI. D'autre part, il a identifié certaines pratiques variables, permettant d'alimenter les réflexions des CRI pour renforcer leur cohésion.

Cette recherche s'est déployée en plusieurs étapes :

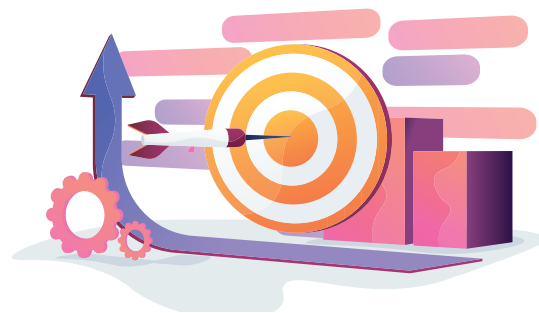
- Réalisation d'un inventaire pour identifier l'ensemble des pratiques déployées par les CRI ;
- Récolte de données pour identifier les moyens (humains, matériels, logistiques, informatifs, etc.) mobilisés par chaque CRI pour poursuivre ses missions ;
- Réalisation de 7 livrets qui compilent les données récoltées et synthétisent les principales différences et ressemblances entre les pratiques et les moyens mis en œuvre par les CRI ;
- Rédaction des observations et réflexions du DisCRI émanant du travail d'objectivation des pratiques des CRI.

Cette recherche permettra d'alimenter les réflexions de l'Intercentre « Directions » sur les chantiers communs que les CRI souhaitent mettre en œuvre dans les prochaines années.

Deuxièmement, le DisCRI a réalisé un « Tour d'horizon des pratiques des CRI pour les 4 heures d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du parcours d'intégration ». L'objectif de cette recherche était d'identifier avec précision les pratiques des CRI au niveau des 4 heures prévues par le décret, tout en explicitant les objectifs, les contenus, les méthodologies, les outils, les ressources et la pédagogie mis en œuvre. Cette note permettra d'alimenter les réflexions de l'Intercentre « Mobilisation socioprofessionnelle » en 2021.

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATÉGIQUES

Le DisCRI a accompagné le CRVI pour la conception de son plan stratégique.



PROMOUVOIR L'ACTION DES CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION

Le DisCRI a promu des actions portées par l'ensemble des CRI ou par les CRI qui ont fait appel à son service «Communication» :

- La transversalité et la diversité en point de mire de l'année 2020 du centre régional de Charleroi
- La diversité sur le marché de l'emploi: un forum du CAI pour prouver le foisonnement d'initiatives positives en région namuroise
- Les Centres Régionaux d'Intégration et le SeTIS wallon en appellent à une régularisation des migrants invités à épauler notre horticulture en panne de main-d'œuvre
- La formule «à distance» au secours des activités des Centres Régionaux d'Intégration comme le CAI
- Le site Internet du Guide du Migrant du CRILUX a fait peau neuve: un outil capital pour les populations fraîchement débarquées dans la province
- Pour qu'il n'y ait pas de George Floyd en Belgique...
- La brochure «La santé en question» des Centres Régionaux d'Intégration: une passerelle entre les soignants et les personnes étrangères
- Un mémorandum de la coalition NAPAR pour faire émerger un plan d'action interfédéral contre le racisme structurel attendu depuis près de vingt ans
- Une motion impulsée par le CRVI a fait de Verviers une «Ville contre le racisme et pour l'égalité»
- Le CAI propose une brochure explicative à l'intention des citoyens solidaires des migrants en transit
- Les Centres Régionaux d'Intégration du Hainaut publient un guide d'accompagnement à destination des mineurs étrangers non accompagnés
- L'assemblée 2020 du PPLI namurois a mis le focus sur les réfugiés en réinstallation, les migrants en transit et les sans-papiers
- Les CAIstiques du CAI: des notions et des chiffres pour approcher la réalité de l'immigration en province de Namur
- Le CRVI se penche sur l'entrepreneuriat en 2020: un pont entre le monde économique et la solidarité

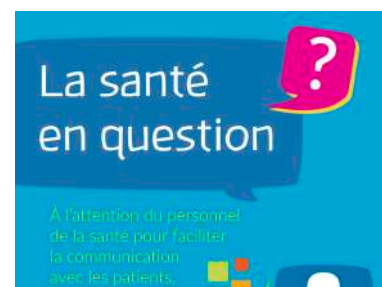


La formule «à distance» au secours des activités des Centres Régionaux d'Intégration comme le CAI-mai 2020

Le guide du migrant



Le site Internet du Guide du Migrant du CRILUX a fait peau neuve: un outil capital pour les populations fraîchement débarquées dans la province-juin 2020



La brochure «La santé en question» des Centres Régionaux d'Intégration: une passerelle entre les soignants et les personnes étrangères-juillet 2020

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain

GARANTIR LA PERTINENCE DES DISPOSITIFS FORMATIFS À LA CITOYENNETÉ POUR LES PERSONNES MIGRANTES

Réformer le dispositif formatif des Ateliers d'orientation citoyenne (AOC)

En 2018, il est apparu clairement que le dispositif formatif des Ateliers d'Orientation Citoyenne ne répondait plus aux réalités et besoins du terrain et qu'il fallait donc le réformer en profondeur aussi bien au niveau de ses objectifs et de sa méthodologie que de ses ressources pédagogiques et informatives. À cette fin, en juin 2019, le Ministère de l'Action sociale a accordé au DisCRI une subvention facultative qui a permis d'engager Laetitia Brouwers à ½ temps. Elle est devenue la cheville ouvrière des modifications apportées à ce dispositif.

En 2020, nous avons mis en ligne 19 séquences formatives avec leurs ressources pédagogiques et informatives. À cette occasion, l'interface des AOC sur le site web du DisCRI a été entièrement revue par notre webmaster afin de correspondre au mieux à la nouvelle structure des AOC et faciliter la navigation des utilisateur·trices.

De plus, le DisCRI a participé activement à une formation pour formateurs et formatrices délivrée par un CRI afin de prendre connaissance des commentaires et réflexions des formateurs et formatrices de terrain sur les nouvelles séquences formatives AOC et leurs ressources pédagogiques et informatives.

Le contenu du Carnet de route citoyen a également été actualisé et sa mise en page a été revue. Il sera mis en ligne en 2021.



SOUTENIR LES FORMATEURS·TRICES À LA CITOYENNETÉ DES OPÉRATEURS D'INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION (ILI)

Prodiguer la « Formation à la délivrance de la FIC et des AOC aux personnes migrantes »

Comme expliqué précédemment, cette formation est désormais délivrée par des travailleur·euses des CRI. Dès lors, l'intervention du DisCRI s'est limitée aux formations du CRIPEL et du CRILUX.

Formation à la délivrance de la FIC et des AOC aux personnes migrantes

Lieux	Dates	CRI
Libramont	23, 24, 25, 28, 29, 30 septembre	CRILUX
Liège	22, 26, 27, 28, 29 octobre	CRIPÉL

Accompagner des opérateurs d'Initiative locale d'intégration

Le DisCRI a continué à répondre aux demandes des opérateurs ILI lors de rencontres, par email ou téléphone.

RENFORCER LES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN CITOYENNETÉ VIA DES FORMATIONS À L'ANDRAGOGIE

Pour rappel, en 2018 et 2019, le DisCRI a délivré une formation courte à l'andragogie en milieu multiculturel (2 à 3 jours) afin de renforcer les compétences pédagogiques des formateurs et formatrices de terrain. En juin 2019, la Wallonie lui a accordé une subvention facultative afin d'élaborer et expérimenter une version d'une durée beaucoup plus longue à savoir : 8 jours complétés par un stage pratique de 12 heures.

L'expérimentation de cette formation a débuté en 2019 et s'est poursuivie en 2020. En lien permanent et étroit avec les formations à la citoyenneté délivrées dans le cadre du parcours d'intégration, elle a poursuivi les objectifs suivants :

- connaître, débattre et appliquer les principes de base de l'andragogie en milieu multiculturel ;
- gérer un groupe d'adultes de nationalité étrangère (personnes primo-arrivantes, demandeurs de la nationalité belge ou d'une prorogation d'un statut de séjour) et faire face à diverses situations de dynamique de groupe ;
- appliquer les principes de l'ingénierie de formation ;
- développer des savoirs, compétences et aptitudes nécessaires à la mise en œuvre de l'andragogie et de l'ingénierie de formation.

Formation longue en andragogie pour les formateurs et formatrices en citoyenneté (8 jours de formation « théorique » + 12 heures de stage de pratique)

Lieux	Dates
Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur (CAI)	18 et 19 Novembre 2019
Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie	12 et 13 décembre 2019
Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie	20 et 21 janvier 2020
Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie	6 et 7 février 2020

☞ Les 12h de stage ont été annulées suite à la pandémie Covid-19.

L'évaluation ayant été très positive, le DisCRI a introduit une 2e demande de subvention facultative auprès de la Wallonie pour organiser 4 formations en 2021. Cette dernière y a répondu favorablement.

DÉCLINER LA DÉMARCHE INTERCULTURELLE DANS LES PROJETS

En 2020, le DisCRI a prodigué une formation «Comment rendre un projet plus interculturel?» organisée par le CAI.

FORMER LES PROFESSIONNEL·LES DE LA PETITE ENFANCE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le DisCRI a été reconnu en 2018 comme un organisme agréé et subventionné par l'Office National de l'Enfance (O.N.E) pour délivrer des formations aux professionnel.les de la petite enfance et de l'Accueil Temps Libre (ATL).

Formation pour les professionnel·les de la petite enfance <i>La communication interculturelle avec les parents et les enfants en milieu multiculturel</i>	
Lieux	Dates
Namur	18, 20, 21 janvier et 21 février 2020
Charleroi	11, 17, 21 et 28 septembre

Formation pour les professionnel·les de la petite enfance <i>À la rencontre des parents et des enfants en milieu multiculturel</i>	
Lieux	Dates
Vresse-sur-Semois	8, 15 et 23 janvier 2020

Cette reconnaissance a entraîné certaines obligations administratives (envoi de fiches de présence et d'évaluation des participant·es, rapport d'activités, etc.) et la participation à des structures de concertation mises en place par l'ONE (Comité d'accompagnement, Journée de rencontre avec les opérateurs de formation...).

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/d'intégration

ORIENTER LES POLITIQUES D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES AUTORITÉS POLITIQUES

Le DisCRI siège désormais au Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères. Ce Comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2020 et a pu entendre les revendications sectorielles suivantes :

- l'évolution du Code Wallon de l'Action Sociale de la Santé (CWASS) et du Code Règlementaire Wallon de l'Action Sociale et de la Santé (CRWASS) ;
- le cadastre des emplois du secteur ;
- le cadre d'intervention du SPW Action Sociale Intérieur (avec une attention particulière pour la question des inspections, et celle de la bonne communication avec l'Administration) ;
- un guide d'éligibilité en bonne et due forme pour le secteur de l'intégration.

Au travers de ce Comité, le DisCRI a également faire force de proposition pour le prochain appel à projets ILL, en même temps qu'il interpellait la Ministre à plusieurs reprises pour qu'elle livre les enjeux et les perspectives de sa politique d'intégration pour la législature en cours.

Enfin, le DisCRI a participé à la Task Force « Urgence sociale » mise sur pied par le Cabinet de la Ministre Morreale pour envisager la meilleure action possible en contexte de pandémie à destination des publics les plus fragilisés.

ALIMENTER LA RÉFLEXION SUR DES PROBLÉMATIQUES D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET D'INCLUSION

Le DisCRI a continué à nourrir la réflexion sur des problématiques au cœur de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Son service « Communication » a rédigé de nombreux articles qui ont été diffusés par les CRI, sous différentes formes (dans leur périodique, sur leur site Internet, comme support de réflexion à différentes interventions, conférences, colloques...), à l'intention de leur public, ainsi que des intervenants institutionnels et associatifs avec lesquels les CRI collaborent :

- L'abolition des mutilations sexuelles féminines : un combat permanent du GAMS aux confins de la religion et de la tradition
- La dévaluation identitaire des Afro-descendants : un problème d'estime de soi renforcé par le regard des autres
- Les religions, vecteur d'accueil des migrations et de passerelle vers le pays d'accueil
- Un foisonnement d'initiatives positives font le pari d'installer la diversité sur le marché de l'emploi en région namuroise

- L'exploitation sexuelle et la traite des MENA: le combat incessant de la lutte et de la prévention
- Le SeTIS wallon mène une campagne d'information multilingue autour de la pandémie de Covid-19 à destination des personnes migrantes
- Des dispositifs particuliers pour répondre aux situations de violences conjugales et intrafamiliales engendrées par le confinement à domicile dû à la crise du coronavirus
- Une analyse de l'IRFAM pointe la gestion locale et la solidarité citoyenne comme les clés de solution à l'impact de la pandémie sur les migrants
- Le regard de deux anthropologues sur la pandémie: les migrants parmi les principaux oubliés de la crise sanitaire
- Rapport 2019 d'Unia: les critères « raciaux » et les convictions religieuses encore au sommet en volume de dossiers traités
- Lire et Écrire attire l'attention du grand public sur « les oubliés du numérique » à travers quatre spots vidéo
- Le rapport annuel 2019 de Fedasil: entre hausse des demandes d'asile et prolongation de la durée de séjour
- Comprendre les inégalités mondiales et identifier les leviers pour changer le système: une mallette du CNCD-11.11.11 vient en aide aux enseignants et animateurs
- Le féminisme décolonial au cœur d'une conférence en trois temps: la diversité des approches au service de la convergence des luttes
- Le SeTIS wallon se réinvente autour de la notion de distance, sur fond de lutte contre la pandémie
- Un rapport d'Unia sur l'impact de la crise sanitaire sur les droits humains épingle des éléments alarmants
- Rapport de l'OCDE sur les perspectives des migrations internationales: un bilan globalement positif terni par la crise sanitaire



Le SeTIS wallon mène une campagne d'information multilingue autour de la pandémie de Covid-19 à destination des personnes migrantes—avril 2020



Le regard de deux anthropologues sur la pandémie: les migrants parmi les principaux oubliés de la crise sanitaire—juin 2020



Comprendre les inégalités mondiales et identifier les leviers pour changer le système: une mallette du CNCD-11.11.11 vient en aide aux enseignants et animateurs—octobre 2020



Un rapport d'Unia sur l'impact de la crise sanitaire sur les droits humains épingle des éléments alarmants—décembre 2020

Communication, administration et finances

COMMUNICATION

En 2020, notre webmaster s'est chargé de la maintenance du site web et a continuellement intégré les mises à jour du logiciel de Wordpress.

ADMINISTRATION

Avec l'absence puis le départ à la retraite de notre secrétaire, le travail d'administration quotidienne a été repris par notre webmaster et les tâches comptables et de gestion de ressources humaines ont été assumées par la coordinatrice administrative et financière du CRILUX.

L'année 2020 a également été mise à profit pour mettre à jour les statuts de l'asbl ainsi que le règlement de travail. Ce travail sera finalisé en 2021.

FINANCES

Le DisCRI bénéficie des rétrocessions des différents CRI et des aides à l'emploi (APE et Maribel). En 2020, il a également reçu des financements complémentaires pour des projets spécifiques (dispositif AOC et formation à l'andragogie, formations à l'ONE...).



Note sur l'évaluation de la formation expérimentale en andragogie en milieu multiculturel pour les formateurs et formatrices à la citoyenneté

Ce projet prolonge et amplifie une formation à l'andragogie de 2 à 3 jours qui est délivrée aux formatrices et formateurs à la citoyenneté depuis 2016 dans toute la Wallonie. La grande majorité des participant-es à cette formation ont indiqué dans leur évaluation que la durée proposée était trop courte pour s'approprier les compétences pédagogiques et psychosociales nécessaires.

Pour rappel, il s'agit d'une formation test en vue de la proposer ensuite sur les différents territoires avec l'espoir qu'elle puisse permettre aux personnes qui ne sont pas dans les critères du Décret de donner la formation à la citoyenneté. C'est ce qui était en vue avec le précédent cabinet.

OBJECTIF DE LA FORMATION

En lien permanent et étroit avec les formations à la citoyenneté délivrées dans le cadre du parcours d'intégration, les objectifs ont été :

- Comprendre, débattre et appliquer les principes de l'andragogie en action dans les dispositifs FIC et AOC.
- Exercer quelques compétences de base en andragogie.
- Approfondir la démarche interculturelle en andragogie.
- Gérer un groupe d'adultes en milieu multiculturel et faire face à diverses situations de dynamique de groupe.
- Pratiquer quelques clés de l'ingénierie de formation.

STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation a été structurée en 5 modules de 12 heures.

- Module 1 : Les grands principes de la formation d'adultes en citoyenneté mis en pratique.
- Module 2 : L'exercice des compétences pédagogiques/andragogiques de base.
- Module 3 : Pratique de la démarche interculturelle en andragogie.
- Module 4 : Pratique de quelques clés de l'ingénierie de formation.
- Module 5 : Stage sur le terrain.

DÉROULEMENT

Une invitation a été envoyée à l'ensemble des formateurs et formatrices en citoyenneté de Wallonie via les CRI.

Treize personnes ont répondu. Dix ont finalement participé, 2 se sont rétractées à cause de la durée du déplacement à Namur et une a eu en cours de route un empêchement professionnel.

Le lieu de la formation était le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms, Rue Borgnet, 12B-5000 Namur.

Les quatre premiers modules ont été clôturés. Les participant-es ont reçu quatre syllabus correspondant à ces quatre modules. Ces syllabus sont disponibles sur demande au DISCRI.

Suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de Covid 19, les stages pratiques ont été supprimés.

ÉVALUATION DE LA FORMATION AU TERME DES 4 PREMIERS MODULES

L'évaluation de la formation s'est déroulée de deux manières.

La première consistait en une démarche continue en fin de chaque journée. Les participant-es s'exprimaient sur trois critères :

- La pertinence, c'est-à-dire la rencontre de leurs attentes et de leurs besoins exprimés en début de chaque module
- L'efficacité, c'est-à-dire l'atteinte des objectifs annoncés
- La satisfaction

Cette évaluation continue a permis à la formatrice d'adapter au fur et à mesure ses stratégies de formation.

La seconde évaluation a eu lieu à la fin du 4e module. Un « carrousel brainstorming » a été organisé et les participant-es ont répondu par groupe de 2 aux quatre questions suivantes :

- Qu'est-ce que j'ai trouvé dans cette formation ?
- Qu'est ce qui m'a surpris-e ?
- Qu'est-ce que je regrette ?
- De quoi ai-je besoin pour le futur ?

Les réponses peuvent être structurées comme suit :

Ce que j'ai trouvé dans la formation

Au sujet de l'andragogie

- Une définition de l'andragogie
- Les contenus de la formation doivent être dictés par les besoins des participant·es
- L'importance des objectifs généraux et opérationnels
- Comment me structurer dans ma formation
- Importance accordée à la pratique
- L'application des méthodes de l'andragogie dans nos formations

Au sujet des dispositifs FIC et AOC

- Un excellent et nécessaire complément à la formation de formateurs et formatrices FIC
- Un fil rouge dans la construction des modules FIC et AOC
- Le rôle des facilitateurs d'intégration

Au sujet de la démarche interculturelle

- Un recadrage concernant la démarche interculturelle
- Un enrichissement professionnel et personnel sur l'interculturalité
- L'importance de la décentration
- Une compréhension plus claire de la démarche interculturelle

Pour eux-mêmes

- Mon profil apprenant
- Une remise en question

En termes relationnels

- Un groupe sympathique, compétent et porteur
- Une formatrice dynamique, compétente et qui agit en cohérence avec ce qu'elle dit

Ce qui m'a surpris·e

- On pense connaître la démarche interculturelle, on la connaît mal car elle nécessite une réflexion continue. La redondance m'a été bénéfique
- L'ajustement identitaire
- Le fonctionnement du cerveau

Ce qui m'a surpris-e

- On pense connaître la démarche interculturelle, on la connaît mal car elle nécessite une réflexion continue. La redondance m'a été bénéfique
- L'ajustement identitaire
- Le fonctionnement du cerveau
- Les peurs fondamentales (les nôtres et celles des participant-es)
- Les profils apprenants
- Le fait de bien distinguer nos besoins des besoins des participant-es et de travailler plus à partir de leurs besoins
- Les nombreuses remises en question
- La compétence de la formatrice

Ce que je regrette

- Que la séance sur l'ingénierie de formation ne soit pas venue plus tôt dans la formation
- De ne pas avoir eu assez de temps pour l'ingénierie de formation
- De ne pas avoir eu assez de temps pour s'exercer à créer une séquence formative
- De ne pas avoir eu une séance supplémentaire pour débriefer sur les stages
- De ne pas avoir plus approfondi l'analyse des incidents critiques
- Que le parking soit si cher

Remarque: lors des échanges en grand groupe après le carrousel brainstorming, les participant-es estiment que la formation devrait être allongée de trois journées, une pour approfondir les incidents critiques, une autre pour approfondir l'élaboration de séquences formatives et une journée de suivi après les stages.

De quoi ai-je besoin dans le futur

- Un suivi régulier par le DisCRI (une fois par an)
- Une journée de débriefing après le stage
- De la pratique
- Un subventionnement ILLI

Rapport d'activités 2020



DisCRI ASBL
Place Gustave Falmagne, 5
5000 Namur
Tél.: +3281/43.55.31
E-mail: info@discri.be
Web: www.discri.be
Numéro d'entreprise: 0463 756 505
RPM: Namur
IBAN: BE98 1325 3291 3593

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie:



Éditeur responsable:
Nicolas Contor
(Président, DisCRI ASBL)

(c) Mai 2021

Avec le soutien financier de:



Fonds européen d'intégration
des ressortissants de pays tiers



Wallonie